SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Villes et Villages Fleuris

OCTOBRE 2016

N° 279

INFOS Saint-Martin

Une rentrée riche en nouveautés

Voir pages 4 et 5

Le chiffre du mois

152 : c'est le nombre de donneurs saint-martinois (dont 23 nouveaux) qui ont participé à la journée mondiale du don du sang le 14 juin dernier. Cette belle affluence, les membres de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles espèrent la retrouver lors de la prochaine collecte, prévue le **mardi 25 octobre** de 15h à 19h30 à la salle Aqui Sian Bèn. Ils adressent par ailleurs un grand merci à tous ceux qui ont aidé au succès de cette opération : l'ADDAP 13, le Centre Social les Oliviers, le Conseil Municipal des Jeunes, la Maison Familiale Rurale, Soleil Fm et les commerçants de la ville.

Rencontres de quartiers

Le calendrier de rencontres publiques avec les Saint-Martinois débutera le jeudi 3 novembre 2016, avec les habitants du secteur 1 (rue de la Laure, Les Romarins, La Laure, HLM du Lion d'Or, Les Baux de la Crau, Domaine du Redon…).

Dans le prochain numéro de ce journal, un encart spécial sera dédié à ces moments d'échanges avec les élus et responsables de services. En attendant, voici déjà les autres dates à retenir :

- mardi 8 novembre : secteurs 2 et 3
- jeudi 10 novembre : secteur 4
- mardi 15 novembre : secteur 5
- jeudi 17 novembre : secteur 6
- mardi 22 novembre : secteur 7
- jeudi 24 novembre : secteur 8

A noter ! Toutes ces rencontres sont prévues à 18h, à la salle de conférence Aqui Sian Bèn.

Le CTM fermé le 31 octobre

Le sol du rez-de-chaussée du Centre Technique Municipal doit faire l'objet de travaux complémentaires. Pour les réaliser, il sera exceptionnellement fermé le lundi 31 octobre.

Des travaux de finition du CTM, nécessitant 4 journées de chantier, étaient prévus de longue date. Afin de réduire au maximum l'impact sur les horaires d'ouverture du public, ils seront réalisés du samedi 29 octobre au mardi 1er novembre. Ainsi, les différents services ne seront fermés qu'un seul jour ouvrable : le lundi 31 octobre.

Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous assurer d'être bien inscrits sur les listes électorales et pouvoir ainsi participer aux scrutins de l'an prochain.

En 2017 vont se dérouler deux élections importantes : les présidentielles, en avril et mai, et les législatives, en juin. Parmi les conditions pour participer à ces scrutins, vous devez avoir 18 ans révolus au 28 février 2017 et être inscrits sur les listes électorales de la Commune. Pour cela, vous devez vous présenter au bureau des élections avant le 31 décembre 2016. Il vous faudra une **pièce d'identité** en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire ou décret de naturalisation) et **un justificatif de domicile de moins de trois mois** (facture d'électricité, de gaz, de téléphone, de box, avis d'imposition, quittance de loyer…).

Si vous avez déménagé au sein de la commune, pensez à faire enregistrer votre changement d'adresse au bureau des élections, (celui effectué à La Poste n'est pas pris en compte par nos services). Les pièces demandées sont les mêmes que pour une nouvelle inscription.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, il est possible d'envoyer les copies des pièces demandées à l'adresse suivante : Bureau des élections - Place du Docteur Bagnaninchi - BP 50 001 - 13 558 St-Martin de Crau cedex. Vous pouvez également le faire par e-mail : election@stmartindecrau.fr

A noter ! Le bureau des élections est situé au rez-de-chaussée de la Maison du Citoyen.

Renseignements au 04 90 47 95 61

Robert Giavelli récompensé

Cet artisan-maçon de Saint-Martin de Crau a obtenu le titre de Maître Artisan. Délivrée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, elle est la distinction la plus haute attribuée dans ce secteur.

Pour son niveau de savoir-faire, mais aussi sa compétence en matière de gestion d'entreprise et de tutorat, Robert Giavelli, maçon à Saint-Martin depuis 1986, est devenu cet été Maître Artisan. Il fait ainsi partie des 1 % de chefs d'entreprise artisanale à détenir ce titre prestigieux.

Le Saint-Martinois tient à relever que, s'il a pu obtenir cette récompense, c'est surtout grâce à sa femme Corinne qui, en tant que conjointe-collaboratrice, assure la gestion administrative de l'entreprise. Une entreprise qui affiche donc une belle santé et qui emploie aujourd'hui deux ouvriers à temps plein. *"C'est grâce à cette bonne base que nous pouvons ensuite consacrer du temps à l'apprentissage"*, un critère important pour l'obtention du titre de Maître Artisan.

Ainsi, cinq apprentis passés entre les mains de Robert ont fini avec succès leur formation durant ces dix dernières années. *"J'aime être entouré de jeunes, cela met une bonne ambiance dans l'équipe. Et c'est aussi un juste retour des choses pour moi qui ai appris le métier sur le terrain au contact d'autres maçons après avoir obtenu mon CAP à Miramas"*.

L'entreprise de Robert Giavelli est installée depuis 2009 dans la ZA du Salat

La rue de la Laure fait peau neuve

Depuis fin août, la rue de la Laure connaît d'importants travaux. Ce réaménagement global va améliorer la sécurité des conditions de circulation et mettre fin aux problèmes de déformation de la chaussée dus aux racines des pins.

Comme vous avez pu le constater depuis quelques semaines, la rue de la Laure connaît un important "lifting". De l'intersection avec l'avenue Nostradamus à celle avec l'avenue César Bernaudon, différents corps de métiers œuvrent au quotidien pour donner un nouveau visage à cet axe important de la ville. L'objectif principal est de traiter les problèmes causés par la présence des pins dont les racines soulèvent et déforment la chaussée. Une amélioration de la sécurité des conditions de circulation va également être réalisée.

Les pins remplacés - Les pins situés du côté de l'ancienne clinique vétérinaire et le long de l'annexe du Centre Social les Oliviers ont été retirés et le dessouchage effectué. Ils seront remplacés par des jardinières où seront plantés des arbustes. Côté ouest de la rue, un pin sur deux a été enlevé. Des barrières anti-racines ont été posées sur les pins conservés afin de protéger la voirie et éviter ainsi, dans le futur, des travaux supplémentaires. Les nouveaux trottoirs ont été mis en place et des jardinières seront également installées. Elles accueilleront des plantations minérales de faible hauteur.

Aménagement de la voirie - La seconde phase de ces travaux, réalisés par l'entreprise Eiffage, consistera en la réfection de la voirie. Elle devrait durer deux semaines. Pendant ce laps de temps, la rue sera fermée à la circulation entre 8h et 18h.

Chaque intersection sera aménagée d'un plateau, c'est-à-dire une hausse de la chaussée, afin de réduire la vitesse des véhicules. L'îlot situé à l'intersection avec la rue des Romarins sera modifié et allongé pour lui donner une forme plus adaptée. Des potelets seront aussi installés pour rétrécir la voie à certains endroits de la rue et inciter les conducteurs à ralentir.

Des accès plus sécurisés - Au niveau de la place François Mitterrand, l'allée passant devant la Médiathèque est maintenue à double-sens, permettant le passage des transports scolaires. La sécurité de la dépose des élèves sera améliorée avec la mise en place d'un arrêt de bus sécurisé. L'autre changement réside au niveau du parking de la place. Le marquage au sol sera corrigé afin que l'entrée se fasse uniquement par la rue de la Laure et la sortie par l'avenue Nostradamus.

L'accès au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sera lui aussi modifié. Une nouvelle entrée sera aménagée pour permettre notamment une arrivée et un départ plus sécurisés du minibus.

Fin des travaux en décembre - Par ailleurs, en collaboration avec le service transport de la Communauté d'agglomération ACCM, les arrêts de la ligne de bus Navia S situés sur la rue de la Laure vont être aménagés et rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'éclairage public sera refait avec la mise en place de lampadaires LED et la piste cyclable, située côté est de la chaussée, mise aux normes. Le cheminement pour les piétons sera maintenu durant toute la durée des travaux, qui vont durer jusqu'à fin décembre.

Edito

Patrimoine et Citoyenneté

A Saint-Martin de Crau, les Journées du Patrimoine portaient sur le thème de la citoyenneté. Un sujet très vaste, que nous déclinons au quotidien dans des domaines très divers.

Prenons le cas de la Fiest'Assos, elle a été l'occasion d'un grand rassemblement fédérateur durant lequel la population saint-martinoise a pu découvrir le panel des activités associatives possibles dans notre ville. Une offre particulièrement dense, qui s'explique notamment par l'engagement citoyen de centaines de bénévoles.

Une semaine plus tard, avaient lieu les Journées du Patrimoine. Nous avons pris la décision de faire (re)découvrir notre passé plus ou moins lointain, en le confrontant avec les réalités de notre quotidien. Il s'agit d'un exercice riche en enseignements, qui met en relief les valeurs sociales, politiques, économiques et culturelles qui ont participé à l'animation de notre territoire durant une longue période de référence. La visite de la société EPC France, implantée à la Dynamite, a offert un excellent témoignage de l'histoire de notre commune. Organisée sur invitation, pour des raisons de sécurité, elle a mis en exergue la vie de l'entreprise sur le plan économique, avec toute son évolution en matière de performances technologiques. Elle a aussi permis d'en illustrer les résonances sociales, tant en matière de structuration humaine que citoyenne. Un éclairage instructif, complété par un beau documentaire sur cette usine, diffusé salle Mistral.

Ces deux exemples démontrent clairement que la gestion d'un territoire se construit sur la base de relation de proximité sur le terrain, entre les Saint-Martinois et les élus. Du côté de la majorité, il est en effet important de travailler au quotidien, et de façon responsable, dans l'intérêt des habitants. Un intérêt qui se construit sur la base des nombreuses rencontres et discussions.

Mais il est clair que cette logique se poursuit bien au-delà de l'organisation des festivités.

Ainsi, dernièrement, ce principe d'écoute et d'action s'est traduit par la volonté de répondre aux préoccupations sécuritaires des Saint-Martinois. Nous avons donc acté l'embauche de trois policiers municipaux supplémentaires, pour un effectif total de 17 agents (dont 4 ASVP), soit un agent pour 1000 habitants. De plus, de façon à offrir à nos agents une meilleure efficacité dans leurs interventions tout en (se) protégeant le mieux possible, il a été décidé de les armer. La mise en œuvre de cette démarche est déjà engagée : elle comprend l'acquisition des armes et la formation des agents. L'ensemble de l'effectif sera ainsi opérationnel pour la fin de l'année.

Dominique TEIXIER
Maire de Saint-Martin de Crau

RENTREE DES

La rentrée en chiffres

2 395 enfants scolarisés, répartis comme suit :
- 187 à Caphan
- 375 au Lion d'Or
- 432 au Logisson
- 345 à Marcel Pagnol
- 115 au Sacré Cœur
- 941 au collège Charloun Rieu.

En primaire, on compte 55 classes, tous niveaux et écoles confondus. Cette année, deux classes supplémentaires ont été ouvertes. Au collège, on dénombre 35 classes plus une classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire).

Réunions préparatoires

Fin août, le personnel travaillant dans les écoles et les cantines scolaires participait à deux réunions de pré-rentrée. L'occasion pour Henri Niederoest, Adjoint délégué aux Affaires Scolaires, d'apporter aux agents municipaux des précisions concernant leurs missions et de leur donner quelques préconisations d'usage, dans un contexte de "Plan Vigipirate". *"Nous avons par ailleurs rappelé ce que nous attendions d'eux : une posture , professionnelle et un regard vigilant"*, précise l'élu.

Nouveaux plannings d'activités sportives

Saint-Martin de Crau est une ville dynamique. Le nombre d'associations et de clubs sportifs présents sur la commune en témoigne. Sur le planning des écoles aussi, les activités physiques ont une place de choix. La Municipalité met en effet à la disposition de chaque classe un créneau d'activité terrestre et un créneau d'activité aquatique, encadrés par des éducateurs territoriaux. Les sports dits "sensibles" tels que l'escrime, l'escalade ou la gymnastique bénéficient d'un encadrement renforcé. *"Il est important pour la Municipalité de mettre en place une équité entre les écoles et de proposer aux enfants une grande variété d'activités*, explique Renaud Vadant, le Directeur des Sports de la Ville, *et ce afin que l'ensemble des enfants, sans distinction, aient accès au sport"*. Aussi, avant la rentrée, les plannings des équipements sportifs ont été réaménagés pour proposer un temps équivalent d'activités à chaque école. Des paniers de basket et cages de foot (fixes ou semi-fixes) vont également être installés dans plusieurs établissements, afin que les enseignants et les élèves se réapproprient les cours de récréation et les transforment en terrain de jeux collectifs.

Changement de rythme pour les maternelles

Il a été observé par les équipes pédagogiques et les parents d'élèves que, depuis l'instauration de la réforme des rythmes scolaires, les journées de nombreux jeunes enfants étaient longues et fatigantes. Aussi, pour le bien-être des tout petits, de nouvelles modalités pour l'accueil du soir des élèves de maternelle ont été actées. Il reste ouvert à tous jusqu'à 16h30, tandis que la garderie de 16h30 à 18h est exclusivement réservée (sur présentation de justificatifs) aux enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle dans ce créneau horaire. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher du service des Affaires Scolaires, situé à la Maison du Citoyen.

Contact : 04 90 47 95 68

Près de 2 400 élèves ont fait

Le jeudi 1er septembre a sonné le glas des vacances et des grasses matinées quotidien nes d'actualités et de nouvelles mesures, d'ouverture de classes, de projets pédagogiques … E

L'enseignement de demain se dessine

La mise en place de la réforme au collège, l'utilisation du numérique dans les établissements scolaires et les nouvelles pratiques pédagogiques sont autant de signes de l'évolution de l'enseignement. Avec la modernisation des équipements et les changements de méthodes d'enseignement, l'école et le collège de demain se dessinent.

Dans un projet de modernisation du matériel scolaire et de développement des usages du numériques à l'école, la Municipalité a investi cette année dans deux vidéoprojecteurs interactifs (VPI), un pour le Lion d'Or et l'autre pour Marcel Pagnol. L'année prochaine, l'ensemble des écoles de la ville en sera équipé. *"Cela rentre dans un plan global de dotation aux écoles*, indique Henri Niederoest, Adjoint aux Affaires Scolaires. *En 2015, nous avons remplacé toutes les imprimantes des établissements scolaires. Et, prochainement, nous allons substituer les postes informatiques par des ordinateurs portables. Le ministère de l'Education Nationale souhaiterait, à court terme, que la sensibilisation aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ne se fasse plus dans des salles informatiques mais directement en classe"*. Par ailleurs, le WIFI a été installé dans toutes les écoles et le Lion d'Or sera bientôt raccordé à la fibre optique. *"Quand l'ensemble des réseaux sera posé*, ajoute l'élu, *nous pourront équiper les établissements. Cela se fera l'an prochain au travers d'une dotation importante en matière de numérique."*

Du côté du collège, les travaux de réfection d'une partie de l'établissement (voir l'article ci-contre) ont été l'occasion d'investir dans des équipements pédagogiques modernes et fonctionnels. Désormais, toutes les salles de classe sont équipées d'un vidéoprojecteur ou d'un Tableau Blanc Interactif (TBI). *"Le numérique peut être un outil intéressant si l'on en fait un usage raisonné,* explique la Principale, Valérie Auteroche. *Par ailleurs, nous avons candidaté pour expérimenter le programme "Collèges numériques et innovation pédagogique" qui vise à accélérer la transformation numérique au sein des établissements scolaires"*. Dans ce cadre, tous les élèves de 5ème devraient acquérir une tablette numérique, et une dotation de 30 € par enfant et par enseignant serait versée à l'établissement pour acheter des ressources pédagogiques.

Les outils pédagogiques ne sont pas les seuls à connaître une petite révolution. Les programmes scolaires et méthodes d'enseignement ont également fait l'objet d'un remaniement global. La réforme du collège, effective depuis le 1er septembre, concerne les quatre niveaux de classe, de la 6ème à la 3ème. Elle vise à repenser dans le même temps les contenus, les pratiques d'enseignement et l'organisation pédagogique pour répondre aux enjeux du collège d'aujourd'hui. Cette démarche cible trois objectifs principaux : mieux enseigner les savoirs fondamentaux, former à d'autres compétences et assouplir le fonctionnement quotidien pour sortir de l'uniformité et s'adapter ainsi à la diversité des besoins des élèves. *"Des accompagnements personnalisés seront dispensés, ajoute la Principale. Pour encore mieux répondre à chaque profil, les enseignants devront différencier leurs pratiques avec les élèves qui évoluent et apprennent à des rythmes différents. La réforme est basée sur une autre conception de l'enseignement, une évolution pédagogique avec moins de cours magistraux au profit de cours privilégiant l'interaction et la participation. La mission première étant de mettre fin au décrochage scolaire ".*

ES CLASSES

ait leur rentrée à Saint-Martin

ienes pour les jeunes Saint-Martinois. Une nouvelle année scolaire débute avec son lot es … En voici les grandes lignes.

Nouveaux aménagements

Petit point sur les travaux réalisés dans les écoles publiques et le collège Charloun Rieu, permettant aux élèves et aux équipes enseignantes de travailler dans de meilleures conditions.

Dans les écoles - Parmi les aménagements réalisés par la Municipalité, on retiendra la réfection des aires de jeux de plusieurs écoles, la mise en place d'une pelouse synthétique à la maternelle Marcel Pagnol ainsi qu'à l'élémentaire du Lion d'Or et l'installation d'un réfectoire provisoire à l'école élémentaire Marcel Pagnol. Le ravalement des façades du groupe scolaire de Caphan et la réfection de deux salles à l'école élémentaire du Logisson ont également été effectués. D'autres travaux relatifs à l'éclairage, aux volets roulants, aux sols et plafonds ou encore à la peinture de salles et de couloirs des écoles ont été réalisés.

La réfection des jeux au sol à l'école de Caphan dans le cadre de chantiers éducatifs pilotés par l'ADDAP13

Au collège - Les travaux commencés fin 2014, visant à réhabiliter une partie du collège Charloun Rieu et ainsi agrandir et moderniser les locaux, se sont achevés en début d'année. Les élèves ont ainsi retrouvé à la rentrée un établissement plus spacieux et accessible aux personnes à mobilité réduite. Les salles pour l'enseignement spécialisé (laboratoires de sciences, classes d'arts plastiques et de musique) ont été totalement repensées. Le pôle dédié à la vie scolaire a été entièrement réaménagé en lieu et place des anciennes classes de sciences. De plus, de nouvelles salles dédiées aux élèves ont été créées : un foyer, appelé la "Maison des Collégiens" où les jeunes peuvent se détendre et jouer durant les récréations, une zone Ulis ainsi qu'une salle d'activités.

Des casiers réservés aux élèves de 6ème et aux demi-pensionnaires ont été installés dans le bâtiment principal. Un nouveau sol est venu agrémenter le réfectoire qui fera l'objet, au printemps prochain, de travaux d'agrandissement. L'objectif de ce nouveau chantier, qui devrait se terminer en janvier 2018, est d'augmenter la capacité d'accueil de 150 places. Le coût des travaux de la première tranche s'élève à 6,5 millions d'euros, financés par le Conseil Départemental.

La "Maison des Collégiens", le nouvel espace dédié aux élèves

Nouvelles affectations

Parmi les nouveaux venus de la rentrée, trois ont pris leurs fonctions à des postes de direction. En voici les portraits.

En Primaire - **Christian Crouzet** est le nouveau directeur de l'école élémentaire Marcel Pagnol. Il a connu 21 rentrées scolaires en tant qu'instituteur et 6 comme directeur. Après avoir exercé à Saint-Rémy-de-Provence, il apprécie d'assurer ses fonctions à Saint-Martin. *"Je savais que la Municipalité s'investissait pleinement dans les écoles en mettant à disposition des enseignants bon nombre d'intervenants en éducation physique et sportive ou en informatique,* indique-t-il. *J'accorde au sport et aux valeurs qu'il véhicule beaucoup d'importance. Aussi, j'aimerais créer une association d'Union Sportive de l'Enseignement du 1er degré (USEP) qui n'existe pas encore à l'élémentaire Marcel Pagnol, contrairement à d'autres écoles saint-martinoises."*

En Secondaire - **Patrick Nieto** vient de prendre ses fonctions en tant que principal adjoint du collège Charloun Rieu. Il travaille au sein de l'Education Nationale depuis l'âge de 18 ans. Il a exercé la fonction de professeur d'espagnol avant d'être chargé de mission numérique au sein du Pôle Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), puis chargé de communication de la Direction Académique au Numérique Educatif. En plus de suivre de près les évolutions liées au numérique au sein de l'établissement, il s'occupera du suivi scolaire des élèves de 6ème et de 4ème.

A l'inspection académique - **Patrick Cénent** est depuis le 1er septembre le nouvel inspecteur de la circonscription. Ses 33 années d'expérience sur divers postes de l'Education Nationale parlent pour lui. Originaire des Pyrénées-Orientales, c'est avec un regard neuf qu'il va s'intéresser à la circonscription dont il a la charge. Elle englobe 14 communes et compte 38 écoles pour un total de 6 000 enfants scolarisés et de 300 enseignants. *"Les missions de l'inspection académique sont au service de trois publics distincts : les élèves, les usagers (notamment les parents d'élèves) et les enseignants,* précise Patrick Cénent. *Nous devons nous assurer de la bonne application de la politique ministérielle éducative qui a été déclinée sur tous les territoires. Cette politique est relayée par le projet académique porté par M. le Recteur et piloté au niveau du département par M. le directeur académique Luc Launay".* Pour assurer sa charge, il travaille avec une équipe de 5 personnes à temps plein, dont 2 conseillers pédagogiques.

Henri Niederoest entouré de l'équipe de l'inspection académique, dont Patrick Cénent (au centre)

Un nouvel accueil à la MDA

La Maison des Associations (MDA) a profité de l'été pour effectuer un réaménagement de son hall d'accueil afin de proposer un service plus adapté.

Depuis septembre, employés et usagers peuvent profiter des nouvelles installations de la MDA. Une banque d'accueil plus fonctionnelle permet de recevoir et de servir plusieurs personnes simultanément. Elle est également adaptée aux personnes à mobilité réduite. Le tout dans un espace plus lumineux et plus chaleureux.

A noter ! La Maison du Tourisme va également connaître un renouvellement de son hall d'accueil. Les travaux devraient débuter ce mois-ci. Nous vous en tiendrons informés sur le site Internet de la ville.

Tous à la table "MashUp" !

Outre les nombreuses manifestations prévues dans le cadre de la Semaine du Goût (voir page 7), la Médiathèque propose d'autres activités à ne pas manquer.

Quèsaco la table "MashUp" ? Déjà proposée en février dernier lors de la Semaine du numérique, la Médiathèque programme à nouveau cette activité. Du mardi 18 au samedi 23 octobre, chacun pourra donc venir découvrir ce nouvel outil d'éducation à l'image (horaires et inscriptions aux ateliers auprès de la Médiathèque). Ce dispositif comprend une table de jeu, des cartes codées qui correspondent à des sons et à des images de films, et un système de projection et de son permettant de "jouer" les images en direct sur un écran, seul ou à plusieurs. La table "MashUp" offre ainsi la possibilité de travailler sur la question du montage cinématographique dans une logique collaborative et ludique.

En février, lors d'une précédente table "MashUp"

Les autres rendez-vous - Le samedi 1er octobre seront organisés deux ateliers pratiques sur les liseuses et livres numériques : le premier de 10h à 12h et le second de 15h à 16h30. On y expliquera comment télécharger ces nouveaux formats de lecture sur le site Internet de la Médiathèque.

Parmi les rendez-vous mensuels, le premier d'entre eux aura lieu le vendredi 7 octobre à 18h avec la **"Boîte aux (Belles) Lettres"**. Les personnes souhaitant parler d'un livre devront s'inscrire à la Médiathèque avant le 6 octobre. **"Raconte-moi une histoire"** se déroulera le mercredi 26 octobre à 16h et la **"Boîte à musiques"**, consacrée ce mois-ci aux nouveautés musicales, le vendredi 28 octobre à 18h.

Contact : 04 90 47 27 49

A vos agendas !

Voilà, c'est enfin parti pour la nouvelle saison du Centre de Développement Culturel (CDC) ! Et cela va commencer fort en ce mois d'octobre avec le concert de Gérard Lenorman, du théâtre, la programmation spéciale du cinéma, le début de Connaissance du monde et trois expositions.

Les spectacles - C'est sur le ton de l'humour que s'ouvrira la nouvelle saison culturelle du CDC. La première représentation, qui aura lieu le samedi 8 octobre à 21h, sera en effet la pièce de théâtre **Les Pieds tanqués**. Elle met en scène quatre joueurs de pétanque aux profils très variés : un rapatrié d'Algérie, un Français de l'immigration algérienne, un Provençal "de souche" et un Parisien fraîchement arrivé en Provence. Un cocktail explosif où les opinions s'entrechoquent au sujet des souvenirs de la guerre d'Algérie (tarifs : 16 et 19 €).

© Philippe Rappeneau

Les Pieds tanqués met en scène quatre joueurs de pétanque aux profils très variés…

Rendez-vous ensuite le samedi 22 octobre à 21h avec l'un des événements importants de cette programmation 2016/2017 : le concert de **Gérard Lenorman**. Icône de la chanson française, auteur et compositeur de "La ballade des gens heureux", il interprètera en acoustique les plus grands succès de son répertoire, accompagné de trois musiciens : au piano, à la guitare et au violoncelle (tarifs : 32 et 35 €).

Le samedi 5 novembre à 17h30, les plus jeunes seront à l'honneur avec le spectacle **Ça cartonne !** Du théâtre visuel qui joue avec les cartons, le son et la musique (tarifs : 7 et 10 €).

© R.Corlouer

Gérard Lenorman sera sur la scène du Galet le 22 octobre

Animations ciné - Jusqu'au 25 octobre se déroule **le Mois art et essai** avec au programme : "L'économie du couple", "Colonia", "Frantz" et "Juste la fin du monde". Les séances du dimanche pour ces films sont à 4 €.

D'autre part, le cinéma organise deux séances spéciales : un **Ciné-Goûter** le samedi 22 octobre à 15h avec "Les nouvelles aventures de Pat et Mat" (40 min, à partir de 3 ans, 5 €) et une **Nuit de l'horreur** le samedi 29 octobre à partir de 20h30 avec "Blair Witch" suivi de "Dans le noir" (10 €).

Connaissance du monde - Le nouveau cycle des conférences filmées débutera le mardi 11 octobre à 18h30 avec le film **"Chine : aux portes du Tibet"**. Il sera présenté par son auteur, Patrick Mathé, qui raconte la vie de Joseph Rock, explorateur du début du 20ème siècle. Pendant des années, ce dernier organisa des expéditions dans les grands espaces tibétains à la recherche d'un mystérieux sommet au pied duquel aurait vécu une redoutable tribu tibétaine.

Les expositions - Le hall du CDC accueille trois expositions dédiées à la peinture. Celle de **Jacques Rouvière,** sera visible jusqu'au samedi 8 octobre. Puis, les œuvres de la **Plateforme Art Solidaire** seront affichées du lundi 10 au samedi 29 octobre. Enfin, les tableaux de **Christiane Vire-Jeanjean** prendront le relais du lundi 31 octobre au samedi 12 novembre.

Renseignements au 04 90 47 06 80

© P. Mathé

C'est à un voyage en Chine que vous invite le premier rendez-vous de la saison de Connaissance du Monde

L'Automne est là

La demi-saison est toujours propice aux flâneries. La Foire d'Automne, organisée chaque année par la Municipalité, est l'occasion idéale pour s'y adonner. Le rendez-vous est pris : samedi 9 octobre, de 9h à 19h en centre-ville.

L'avenue de la République, où seront installées des dizaines d'exposants, sera piétonne ce jour-là. Les promeneurs pourront y déambuler et apprécier la variété des produits et objets proposés par plusieurs commerçants et artisans du territoire.
En parallèle, la Grande Halle accueillera des artistes et créateurs adeptes du "fait main". Des expositions de peinture (mises en place par les associations "Couleurs Passions" et "Les Artistes Peintres et Créateurs de la Crau") ainsi qu'un vide-greniers à l'initiative de couturières seront installés sous les voûtes du bâtiment communal.
A proximité, un "salon de l'automobile" mettra en lumière quelques modèles récents. Les voitures anciennes, pour leur part, pourront être admirées devant le restaurant "Chez Marco", sur l'avenue de la République.

Une journée pour flâner et profiter de la douceur de l'Automne.

Renseignements à la Maison du Tourisme : 04 90 47 98 40

L'éducation au goût

La Semaine du Goût s'installe dans les écoles du 10 au 15 octobre. Les petits Saint-Martinois pourront se familiariser avec les différentes saveurs et propriétés des aliments au travers d'animations ludiques et de visites guidées. En parallèle, la Médiathèque mettra en place plusieurs rendez-vous sur la thématique de l'eau.

La diététicienne de "Vivons en forme", Carol Cortes, chargée cette année de mettre en place le programme de la Semaine du Goût , en présente les actions : *"comme les précédentes éditions, une classe par école sera chargée d'imaginer le menu servi à la cantine durant cette semaine spéciale. Chaque jour sera consacré à une couleur différente et les enfants devront choisir les aliments correspondant à la teinte imposée pour composer leur menu (par exemple, la tomate pour la couleur rouge). Des visites guidées d'un moulin à huile de même que des ateliers animés par des professionnels, associations et structures de la ville seront organisés. La fabrication du chocolat ou du pain, la découverte de l'agriculture biologique ou encore "Le voyage d'une goutte d'eau", spectacle présenté aux enfants de maternelle, seront entre autres au programme des animations dédiées aux scolaires".* En parallèle, la Médiathèque mettra en place quatre rendez-vous tout public à l'occasion de la Semaine du Goût. Après le miel en 2015, c'est l'eau qui fera cette année l'objet de toutes les attentions. Cela se traduira par une **exposition** de l'Agence "Comme vous voulez", installée dans le hall de la structure du 4 au 29 octobre. Elle présentera divers aspects, notamment environnementaux, de ce vaste et passionnant sujet. Ensuite, le mercredi 12 octobre à partir de 15h, L'auteure jeunesse Sandrine Dumas Roy sera reçue pour animer un **atelier-rencontre** autour de son livre *"Eldorad'eau"* (à partir de 6 ans, nombre de places limité, réservation conseillée). Le samedi 15 octobre à 16h, c'est cette fois-ci Bernard Sudan qui sera accueilli par la structure pour y animer une **conférence**. Cet ex-responsable de laboratoire en toxicologie et pharmacologie à Bâle (Suisse) a publié plusieurs travaux de recherches dans le domaine de la santé. Il viendra présenter l'un d'eux, portant sur les vertus de l'eau. Une Semaine du Goût encore riche en saveurs et en apprentissages.
A noter ! Le "Vendredi Dégustations" ne sera pas au programme en raison de travaux à venir à la Maison du Tourisme. Par ailleurs la Semaine du Goût a bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental.

Pour le programme de la Médiathèque, renseignements au 04 90 47 27 49

Salon du Jeu Vidéo

Samedi 29 octobre de 10h à 20h et dimanche 30 octobre de 10h à 17h, les salles Aqui Sian Bèn et Mistral accueilleront le tout premier Salon du Jeu Vidéo saint-martinois. L'association PxL-Organisation, à l'origine de cet événement, n'en est cependant pas à son coup d'essai. Elle a déjà à son actif de très nombreuses éditions, qui ont toutes rencontré un franc succès (à Arles, Carry-le-Rouet, Brignoles, Cannes…). Venez nombreux !

L'objectif du salon est d'aborder l'univers du jeu vidéo de façon ludique et pédagogique. Pour cela l'association propose aux jeunes, aux familles et aux passionnés de découvrir cet univers à travers 3 axes.
Animations sur des jeux, salle Aqui Sian Bèn - L'originalité est de proposer des jeux qui, pour des raisons d'espace ou de coût, ne peuvent être installés chez soi. Entre nostalgie et nouveautés, ils font la joie du public : retrogaming, impression 3D…

Compétition nationale de Counter-strike Global Offensive, salle Mistral - Réservée à un public d'initiés (avec une inscription de 30 à 35 €), elle rassemblera des centaines de passionnés, venus de tout l'hexagone.
Approche pédagogique, salle Aqui Sian Bèn - Il s'agira tout d'abord, à travers un angle professionnel, de faire comprendre qu'il existe une **différence entre passion et addiction**. L'important étant d'apporter un cadre et de s'intéresser aux jeux de l'enfant. Par ailleurs, le salon mettra en avant **l'impact économique très fort du secteur**, qui génère des milliers d'emplois en France. Enfin, l'accent portera aussi sur les **bienfaits des jeux vidéo dans le milieu médical :** offrir de la distraction pour les longues hospitalisations, aider à la récupération de capacités cognitives…
A noter ! L'IUT d'Arles est partenaire de la manifestation. Dans ce cadre, les étudiants ont pris part à un concours "Jeunes créateurs", portant sur la création d'une affiche ou d'un clip vidéo avec un thème imposé. Les réalisations seront exposées lors du Salon et les visiteurs voteront pour désigner les lauréats. Par ailleurs, une présentation d'Octobre Numérique sera proposée. On y retrouvera notamment les affiches imaginées par les étudiants sur le thème de l'année 2016 : "Energie et numérique".

Programme tout public, salle Aqui Sian Bèn

- Animations sur PC et consoles avec de nombreux mini-tournois
- Retrogaming (animations sur consoles et jeux anciens) et stands des partenaires
- Présentation de technologies récentes : Impressions 3D, Oculus Rift…
- Flippers, bornes d'arcade, circuit Mario Kart
- Exposition de consoles anciennes (années 1970 à 2000)
- Exposition de tableaux de l'artiste LevelArt
- Sensibilisation contre l'addiction aux jeux
- Présentation des études et métiers liés au jeu vidéo
- Informations sur l'utilisation du jeu vidéo en milieu médical
- Concours "Jeunes créateurs"
- Présentation d'Octobre Numérique

Entrée visiteur : 3 € - Buvette et restauration sur place
Plus d'infos sur le www.pxl-lan.com

Gazette

Amis du matériel traditionnel

L'association "Les Amis du patrimoine" lance un appel à tous ceux qui souhaiteraient participer à l'entretien des vieux outils. Cela concerne notamment le matériel de fenaison ancien, utilisé pour les fêtes traditionnelles. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leurs coordonnées à la Maison du Tourisme **avant le 30 octobre 2016**. Elles seront ensuite contactées pour une réunion d'information.

La Crau du Jeu

Courant octobre, la ludothèque "La Crau du Jeu" ouvrira ses portes à Saint-Martin de Crau, rue du Prélude (derrière l'Hôtel de Ville). Cette association de loisirs se définira en trois espaces bien distincts, en fonction de la tranche d'âge des joueurs (petite enfance, enfance et adolescence). Elle sera ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30 et pendant toute la durée des vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30.

Renseignements : 06 17 90 62 85
Page Facebook : "La Crau du jeu Ludothèque"

Journée planeurs

Samedi 1er octobre, le Rassemblement du Model Club de la Crau organise une rencontre amicale entre pilotes de planeurs. Rendez-vous sur la piste du Mas de Rus de 8h30 à 17h pour profiter de ce beau spectacle aérien (report possible le dimanche 2 en cas de mauvaises conditions météorologiques).

Renseignements : 06 18 54 71 45

Foulée de la Crau

Amateurs ou professionnels de running, il est encore possible de participer à la Foulée de la Crau du **samedi 1er octobre**. Pour encourager les coureurs, le public a rendez-vous à la Baisse de Raillon à 14h30 et 16h30, pour assister aux différents départs des courses, enfants et adultes. Le Saint-Martin Athlétisme rappelle que la licence d'athlétisme ou le certificat médical est obligatoire pour valider l'inscription.
Participation : 8 € en pré-inscription et 10 € le jour J - Gratuit pour les mineurs. Inscriptions à la Maison des Associations, à Décathlon Arles ou sur le site Internet : www.kms.fr

Contact : fouleedelacrau@gmail.com

Rappel des RDV du 2 octobre

Voici les rendez-vous du **dimanche 2 octobre**, déjà présentés dans *l'Infos Saint-Martin* de septembre (toujours en ligne sur le site officiel de la ville).

Thé dansant - Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, il se déroulera de 15h à 19h à la salle Aqui Sian Bèn. Ouvert à tous. Réservation souhaitée au 06 28 96 88 14 ou au 06 17 06 75 16.

Concert franco-allemand - Rendez-vous à la salle Mistral à 18h pour assister à un concert exceptionnel, mis en scène par l'Ensemble Vocal Galet Jade. L'association saint-martinoise recevra la chorale allemande *Bella Musica*. Ils interpréteront, ensemble, quelques chansons franco-allemandes. Entrée gratuite.

Vide-greniers scolaires

Caphan - L'association des parents d'élèves Ti Marmaille vous attend le **dimanche 2 octobre**, de 8h30 à 17h, sur le parking de l'établissement. Petite restauration et buvette sur place. Tarif des stands : 5 € les 3 mètres. Réservations au 06 60 86 39 87 ou par mail : timarmaille@yahoo.fr.

Lion d'Or - Celui de l'association des parents d'élèves du Lion d'Or se tiendra toute la journée du **dimanche 2 octobre** dans l'enceinte de l'école primaire. Tarifs des stands : 2 € le mètre ou 5 € les 3 mètres. Renseignements au 06 64 86 20 04.

Sacré-Cœur - L'APEL organise le sien le **dimanche 9 octobre** de 9h à 17h. Buvette sur place. Tarif des stands : 5 € les 3 mètres. Les fiches d'inscriptions sont disponibles à l'accueil de la Maison du Tourisme et de la Maison des Associations. Renseignements au 06 13 42 78 87.

Logisson - Celui de l'école élémentaire est prévu le **dimanche 16 octobre**. Petite restauration et buvette sur place. Tarif des stands : 5 € les 3 mètres. Inscriptions auprès de l'école, de la Maison du Tourisme, de la Maison des Associations et au 06 51 77 15 35.

A noter ! Les bénéfices de chacune de ces journées serviront à soutenir et financer de futurs projets pédagogiques.

Entrées libres

Opération "brioches"

A l'initiative de l'association La Chrysalide d'Arles, l'opération "brioches" revient du **3 au 9 octobre**. Les profits permettront, comme chaque année, de financer des actions en faveur des adultes handicapés. La matinée du **vendredi 7**, l'association tiendra un stand sur le marché. Enfin, le **dimanche 9**, les bénévoles seront présents à l'église à la sortie de la messe. Les personnes souhaitant apporter leur aide au bon déroulement de cette opération peuvent se faire connaître auprès du secrétariat.

Contact : Patrick Clamour au 06 24 73 04 54
Secrétariat de l'association : 04 90 96 95 95

A la Maison de la Crau

Vendredi 7 octobre dès 9h, l'Ecomusée met en place la sortie nature "La Crau et ses oiseaux". La matinée se déroulera en compagnie d'un garde de la Réserve Naturelle des Coussouls et permettra d'observer différentes espèces à plumes. Prévoir de bonnes chaussures de marche, jumelles et bouteille d'eau.

Jusqu'au 15 mars 2017 à la Maison de la Crau, découvrez la nature comme vous ne l'avez jamais vue… Telle est la promesse de l'exposition "Hyper Nature" du photographe écologue Philippe Martin. Elle invite les visiteurs à explorer les merveilles naturalistes et subaquatiques, dont regorge l'Hérault, à travers une série d'images exceptionnelles en grand format, troublantes de réalisme. Le vernissage aura lieu le vendredi 7 octobre à 18h. Entrée gratuite pour les Saint-Martinois (3 à 4,50 € pour les extérieurs).

© Philippe Martin

Renseignements au 04 90 47 02 01

Salon de la Maquette

Samedi 8 et dimanche 9 octobre, le Rassemblement du Model Club de la Crau (RMCC) organise une nouvelle édition de son Salon de la Maquette, du Modélisme et des Arts Créatifs. De 10h à 17h30, salle Mistral, les visiteurs pourront apprécier, à l'intérieur, une grande exposition de modélisme et de maquettes statiques (trains, bateaux, voitures et collections diverses). A l'extérieur, des

démonstrations de véhicules routiers, de bateaux et sous-marins en bassin seront proposées tandis que les petits tours des trains à vapeur et électriques enthousiasmeront les enfants. Petite restauration sur place et tombola. Entrée : de 0 à 3 € selon l'âge.

Contacts : 04 42 05 38 05 - www.rmcc13.net

Grande braderie

L'antenne saint-martinoise du Secours Populaire organise une braderie le **samedi 8 octobre**, de 14h à 18h à la salle des Fêtes. Entrée libre.

Concours de boules

La Boule Commerciale organise deux rencontres en octobre. Rendez-vous dès 9h au boulodrome le **dimanche 9** pour le concours sociétaires à la mêlée (2j x 3b) et le **dimanche 16** pour le concours sociétaires Tête à Tête.

Faire contrôler sa vue

Vendredi 14 octobre, de 8h30 à 15h à la salle Louis Pélissier, le Lions Club propose des contrôles gratuits de la vue, effectués par des opticiens saint-martinois. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la Journée Mondiale de la Vue. Elle met l'accent sur la prévention de la cécité évitable et l'amélioration de la vision. Par ailleurs, une collecte de lunettes usagées sera organisée au même moment. Entrée libre.

Vacances de la Toussaint

Elles auront lieu du **20 octobre au 2 novembre**. Plusieurs structures municipales et associatives mettent en place des animations, stages et ateliers à destination de la jeunesse saint-martinoise. Pour en savoir plus, consultez le "Pass'Partout" qui sera distribué courant octobre dans les établissements scolaires de la commune. Dès sa parution, il sera également téléchargeable sur le site Internet de la ville.

Renseignements : 04 90 47 81 27

Salon du Vin et du Goût

La 3ème édition du Salon du Vin et du Goût aura lieu les **samedi 22 et dimanche 23 octobre**, de 10h à 19h à la salle Mistral. Le temps d'un week-end, une quarantaine d'exposants accueilleront les visiteurs pour leur faire découvrir et savourer les richesses culinaires et œnologiques que cache le territoire français.
A l'initiative du Lions Club, cet événement met en lumière tout un éventail de produits de qualité, pour le plus grand plaisir des palais connaisseurs et gourmands. Au programme, des rencontres avec des producteurs passionnés. Le temps d'une dégustation, ils partageront leur savoir-faire et mettront à l'honneur leur terroir, dont la notoriété est basée sur des valeurs de professionnalisme et de convivialité. L'achat d'un verre pour la dégustation des vins (2 €) permettra de participer gratuitement à la tombola du jour.
A noter ! Cette manifestation est organisée au profit des œuvres de l'association. Entrée libre.

Site Internet de la manifestation : www.salongout-lions13310.jimdo.com

Commémoration du 1er novembre

La cérémonie du **mardi 1er novembre** se déroulera en deux temps au cimetière, boulevard de Provence : à 11h, place du Souvenir Français, et à 11h20 au Monument aux Morts.

Soirée Alsacienne

L'Amicale des Employés Municipaux organise, le **samedi 5 novembre** à partir de 19h30 à la salle Mistral, la première édition de la Soirée Alsacienne. Clin d'œil à la traditionnelle fête de la bière munichoise, elle s'annonce conviviale et festive. Une occasion de déguster une assiette de choucroute avec, en fond sonore, des musiques traditionnelles interprétées par un orchestre bavarois. Entrée payante.

Renseignements : 09 63 42 84 15

"Insigne pour s'entendre"

Depuis 2015, l'association "Insigne pour s'entendre" et sa petite oreille blanche®, créée par Jean-Pierre Montaufier, aident les personnes malentendantes à améliorer leur quotidien. Cet insigne est diffusé et distribué gratuitement par les Lions Club de France. En août, un colis de 227 insignes a embarqué à destination de Nouméa, en Nouvelle Calédonie. Réceptionnés par les dirigeants de Nouvelle Calédonie Vanuatu Lions Région, ces badges vont pouvoir épauler des Nouméennes et Nouméens, touchés par ce handicap invisible.

Inscrivez-vous aux ateliers !

Du 3 octobre à juin 2017, des modules informatiques sont mis en place par l'Espace Multimédia, sur réservation mais avec un programme étalé sur un mois, à raison d'une demi-journée par semaine (de 9h à 11h30 ou de 14h à 16h15). Les ateliers portent sur différentes thématiques : débutant PC, gestion des fichiers, logiciels de traitement de texte et Excel (niveaux 1 et 2), PowerPoint, Publisher, tablette Androïd et Ipad (niveaux 1 et 2), retouche photo, montage vidéo, Internet/mail, applications, réseaux sociaux. Cotisation au mois (5 €) ou à l'année (20 €).

Sur le site Internet de la structure, il est possible de s'inscrire en ligne aux différents ateliers

Renseignements à l'Espace Multimédia : 04 90 47 95 56
http://espace-multimedia.saintmartindecrau.fr

Les sorties du PNRA

L'édition automne-hiver 2016/2017 du guide découverte du Parc Naturel Régional des Alpilles vient de sortir. A l'intérieur de ce livret, vous trouverez des idées de sorties et de très nombreux rendez-vous : festivités, balades, rencontres, ateliers pédagogiques, expositions… De quoi révéler au plus grand nombre les différentes facettes de nos territoires, ainsi que ses identités singulières.
A noter ! Le guide est disponible gratuitement à la Maison du Tourisme. Il est également téléchargeable sur le site Internet du PNRA : www.parc-alpilles.fr.

Repas entre voisins

Samedi 3 septembre, les habitants de la rue Frédéric Mistral se sont retrouvés pour un repas convivial entre voisins. Autour de moules frites et de plats partagés, bonne humeur et plaisirs gourmands étaient au rendez-vous de cette belle rencontre.

Navette gratuite pour le théâtre

Afin de faciliter la circulation des publics sur le territoire, le théâtre d'Arles, avec le soutien de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, met à disposition une navette gratuite pour le spectacle Nébula, qui sera joué le vendredi 14 octobre à 19h30.

La Compagnie du Chaos y met en scène un duo sur mât chinois, avec arts numériques.

Le départ de Saint-Martin de Crau est prévu à 18h30, pour un retour à l'issue de la représentation. Les arrêts pouvant être desservis par cette navette sont ceux de la ligne 30 du réseau Envia. Pour bénéficier de ce service, il est impératif de s'inscrire auprès de la billetterie avant le mercredi 12 octobre.

A partir de 8 ans - Tarif : 10 € dans le cadre d'un Pass Cirque

Billetterie : 04 90 52 51 51
Plus d'infos sur le www.theatre-arles.com

Du côté des entreprises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée, a changé d'adresse ou d'activité depuis moins d'un an, vous pouvez la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal en contactant le service communication au 04 90 47 98 42.

Créations

Cophyma 13 - Cette entreprise, en activité depuis novembre 2015, est spécialisée dans la conception et la maintenance hydraulique : réparation navale, service après-vente, conception et fabrication de systèmes, audit et conseils techniques…

Contacts - 2 rue Blaise Pascal, ZI du Bois de Leuze
Tél. : 04 90 18 42 92 - Fax : 04 90 18 42 90 - www.cophyma.fr - info@cophyma13.fr

Parentalité Positive Chez Soi (PPCS) - Depuis avril 2016, cette structure vise à instaurer (ou restaurer) une relation épanouissante entre parents et enfants. Pour cela, elle accompagne les familles (à domicile ou par téléphone) afin de mettre en place des outils personnalisés et adaptés à la situation et aux valeurs de chacun. Elle assure par ailleurs des formations destinées aux professionnels de la petite enfance.

Contacts - Tél. : 06 83 35 26 30 - www.ppcs.solutions - parentalite@outlook.com - Page Facebook : Parentalité Positive Chez Soi

MX Livraisons - Créée en décembre 2015, cette société propose des services de fret express. Elle assure toutes sortes de livraisons, partout en France, avec une charge maximum de 1,100 tonne.

Contacts - 3 rue des Figuiers, Caphan - Tél. : 06 50 97 67 97 - mx-livraisons@hotmail.com

Agnès Lagier, psychologue clinicienne - A partir du 3 octobre, le cabinet de cette diplômée de l'Université d'Aix-en-Provence recevra enfants et adultes en difficultés. Elle interviendra aussi à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Contacts - 24 avenue de la République - Tél. : 07 88 68 51 95 - agneslagier-psychologue.com - lagier.agnes@free.fr - Page Facebook : Agnès Lagier

SP Diagnostics - Cette société de diagnostic immobilier est une franchise du groupe Activ'Expertise. Depuis septembre 2016, elle propose aux particuliers et aux entreprises différents services d'expertises de biens, à la vente comme à la location : Diagnostic de Performance Energétique (DPE), présence de termites, d'amiante ou de plomb, état de l'électricité, du gaz et des risques naturels, miniers et technologiques…

Contacts - 8 rue Louis Blériot - Tél. : 06 14 51 47 25 - www.activexpertise-istres.fr - p.silvestri@activexpertise.fr

Une Saint-Martinoise à Rio

Marie-Pascale Billiet, chef de bassin et maître-nageur sauveteur municipal, assure notamment des cours de natation synchronisée au sein du Nautic Club de la Crau. Lors de différentes compétitions, alors qu'elle officiait en tant que juge, son œil critique et expert, ainsi que son impartialité, ont été reconnus par ses pairs et la Fédération Internationale de Natation Amateur. Elle a ensuite gravi les échelons du métier, jusqu'à devenir juge olympique officiel lors des épreuves de natation qui se sont déroulées cet été à Rio !

Marie-Pascale Billiet (à gauche) aux côtés de membres du staff et des deux nageuses du duo olympique de la sélection France

Avis d'enquête

Jusqu'au 19 octobre 2016 inclus, une enquête publique est en cours au sujet de la demande formulée par la Société Safran Aircraft Engines. Cette dernière souhaiterait exploiter un banc d'essais de moteurs d'aéronefs sur la base aérienne d'Istres. Les pièces du dossier sont déposées au Pôle Aménagement afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre d'enquête. Monsieur Jean-Claude Methel, commissaire enquêteur, y recevra personnellement les administrés le jeudi 29 septembre de 9h à 12h, le jeudi 6 octobre de 9h à 12h et le mardi 18 octobre de 14h à 17h.

A noter ! L'avis d'enquête complet est téléchargeable sur le site Internet de la ville, rubrique "Bon à Savoir".

Aide à la création d'entreprise

Initiative France est le 1er réseau de financement des créateurs d'entreprise. Il dispose de 228 plateformes sur le territoire national, dont celle du Pays d'Arles. Ses services se déclinent en trois volets : appui dans le montage du projet, soutien financier et accompagnement post-création. La commune de Saint-Martin de Crau, à travers la communauté d'agglomération ACCM, est adhérente du réseau. A ce titre, toute personne disposant d'un **projet de création ou de reprise** a la possibilité de bénéficier de l'appui d'Initiative Pays d'Arles. Dernièrement, deux entreprises saint-martinoises ont d'ailleurs vu le jour avec son soutien : un cabinet de psychologie et une société de diagnostic immobilier (voir ci-contre).

Contacts : 04 84 49 02 01
www.initiative-paysdarles.com

Avis aux anciens 3èmes

Le collège Charloun Rieu organise, le vendredi 14 octobre à 18h à la salle Aqui Sian Bèn, une cérémonie républicaine de remise de diplômes. Les anciens élèves de 3ème ayant réussi leur brevet en juin dernier, ainsi que leurs parents, y sont conviés.

Préparer les épreuves d'histoire

Le Saint-Martinois Yannick Clavé est professeur et directeur du département d'histoire à l'Université de Nîmes.

Son dernier ouvrage, intitulé *Epreuves d'histoire - Concours Sciences Po et IEP*, est publié aux éditions Armand Colin. Il est destiné aux personnes souhaitant préparer les concours d'entrée à Sciences-Po Paris et en IEP de province. On y trouve une méthode détaillée et de nombreux sujets corrigés. Après deux premiers écrits sur le système éducatif, un sur la géographie de la France et un autre sur l'Antiquité romaine, il sortira prochainement un nouveau livre sur l'histoire de la France aux XIXème et XXème siècles.

Thriller psychologique

La Voie du Talion, publié aux éditions Aconitum, a été écrit à quatre mains par Erik Kwapinski et Alexandra Coin.

Saint-Martinoise d'origine, cette dernière a vécu sur la commune pendant près de 25 ans. Les deux auteurs nous livrent ici un thriller psychologique captivant. Entre suspense et fausses pistes, il aborde les thèmes du syndrome de stress post-traumatique et de la manipulation mentale.

Pour en savoir plus : alexandra-coin.com

Campagne Handidon

Jusqu'au 1er décembre 2016, l'Association des Paralysés de France lance le HandiDon. Il s'agit d'un jeu national qui repose sur la vente de tickets/dons d'une valeur de 2 € auprès du grand public. Deux tirages au sort (régional et national) viendront clore l'opération en offrant de nombreux lots : voiture, vélo électrique, séjours de vacances… Les fonds récoltés permettront à l'association de financer des actions de proximité en faveur des personnes en situation de handicap dans toute la France.

Pour participer : www.handidon.fr

Infos pratiques

Joindre le garde-pêche

Patrick Weber, membre de l'Association des Pêcheurs Arles / Saint-Martin-de-Crau (APASMC), est l'un des gardes-pêche intervenant sur la commune de Saint-Martin de Crau. Il est joignable sur son portable pour répondre à vos questions concernant notamment la carte de pêche, les poissons, les endroits autorisés ou interdits, l'école de pêche… En cas d'absence, n'hésitez pas à lui laisser un message et vos coordonnées, il vous rappellera dans les meilleurs délais.

Contact : 06 62 64 60 35

Collectes caritatives Emmaüs

Dans la commune, l'association Emmaüs organise la collecte de divers objets en attente d'une seconde vie : encombrants **en bon état de marche ou d'usage** (électroménager et mobilier), vêtements… Ces biens sont ensuite revendus au profit des bénéficiaires de l'association. Les prochains passages auront lieu les **mercredis 5 et 19 octobre.** Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de contacter les Services Techniques de la ville au 04 90 47 95 67.

Permanences

Associations

Maison des Associations - Ligue Contre le Cancer, 1er et 3ème vendredis de chaque mois de 10h à 11h - SMAC Services, les mercredis de 9h à 12h - Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - UNAFAM (Aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques), 2ème mercredi du mois, de 15h à 18h sur RDV au 04 90 47 30 37 - Salle Louis Pélissier - ARPSM, 4ème vendredi du mois de 9h à 12h - Mutuelle de France, 1er et 3ème vendredis de 9h à 12h - 4 rue des Saules - Souvenir Français, 1er mardi du mois de 16h à 17h - Médaillés Militaires, 1er lundi du mois, dès 17h30 - FNACA, jeudi de 18h à 20h - Anciens Combattants, 2ème vendredi de 18h à 19h - UNACITA, mercredi à 17h30 - Centre paroissial - Secours Catholique, le lundi de 9h à 11h (renseignements au 06 83 64 55 87) - 20 rue des Compagnons - Secours Populaire, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous, le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - Point Information Jeunesse (PIJ) - Permanence de l'Armée de l'Air (métiers, recrutement possible…) uniquement sur rendez-vous au 04 90 47 95 55 - Airfobep : 04 42 49 35 35 - www.airfobep.org

Maison du Citoyen

Pro BTP les jeudis 6, 13, 20 et 27 octobre, de 9h à 12h sans RDV et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 96 20 70 00) - Avocat, le lundi 3 octobre de 9h à 12h, sans RDV (nombre limité de places) - Notaire, le lundi 10 octobre de 8h30 à 11h30, sans RDV, (nombre limité de places) - CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) les mardis 11 et 25 octobre de 9h à 12h sans RDV - Conciliateur de justice tous les mardis de 14h à 17h, sur RDV (pris à l'accueil de la Maison du Citoyen) - CIDFF (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) le mercredi 19 octobre de 14h30 à 16h30, sur RDV (pris à l'accueil de la Maison du Citoyen) - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) le lundi 24 octobre, de 9h à 12h sans RDV, et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 42 52 29 00). Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences auprès de la Maison du Citoyen au 04 90 47 95 68.

Maison de la Justice et du Droit d'Arles

16 av. JF Kennedy - 04 90 52 20 61

Toutes les permanences de la Maison du Citoyen sont également proposées à d'autres horaires à la Maison de la Justice et du Droit. Par ailleurs, vous y retrouverez celles du délégué du Défenseur des Droits, de l'ADIL (droit du logement et de l'habitat), de l'Enfance en danger et du Surendettement.

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère Départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin sur rendez-vous (à prendre au 04 90 47 17 29 poste 6423) - Mairie de Caphan : Marion Guibert-Estienne, Conseillère Municipale, vous reçoit sur rendez-vous (à prendre au 04 90 96 28 13) - Aide à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires bailleurs et occupants (OPAH) : un jeudi sur deux de 9h à 12h au Centre Technique Municipal, rue Alphonse Daudet.Renseignements au 04 90 49 95 62 - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM… Renseignements au 04 90 47 40 57.

Pharmacies de garde

Du 28 septembre au 5 octobre : Pons, 10 avenue des Alpilles - Du 5 au 12 octobre : Ramel-Florczyk, 66 avenue de la République - Du 12 au 19 octobre : Gombert, 7 avenue de la République - Du 19 au 26 octobre : Nicolau, au Trident - Du 26 octobre au 2 novembre : Pons, 10 avenue des Alpilles.

A noter ! Les changements de garde s'effectuent le mercredi à 15h. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, vous pouvez également composer le 32 37 (0,34 €/min).

Professionnels de garde

Médecin de garde - Entre 20h et 8h et les jours fériés : appelez le centre 15 - Le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h : appelez directement le médecin de garde au 06 08 53 06 22.

Dentiste de garde - Dimanches et jours fériés dans le 13 : appelez 0 892 566 766 (0,40 €/min).

Service de garde vétérinaire - 24h/24, 7j/7 : appelez le 04 90 47 35 34 pour les petits animaux et le 06 43 73 71 75 pour les grands.

Avis d'enquêtes

Tout au long de l'année, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue des sondages à Saint-Martin de Crau. Les ménages désignés par le sort pour répondre au questionnaire sont avisés par lettre du passage des enquêteurs. **Jusqu'au 22 octobre 2016**, une enquête INSEE est menée sur le thème "Emploi, chômage et inactivité".

Mariages

Judy Baccam et Romain Mathieu - Nadia El Messaoudi et Mohammed Zinouni - Vanessa Nastro et Maxime Erard

Prime à la rénovation

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône lance Provence Eco-Renov, un dispositif destiné à aider les foyers à réaliser des travaux de rénovation énergétique. Son objectif est de réduire leur consommation et leurs dépenses, tout en favorisant le secteur du bâtiment et la protection de l'environnement.

Il est ouvert, **sous condition de ressources**, aux propriétaires occupants de leur résidence principale (logement individuel ou collectif construit avant le 1er janvier 2000). L'aide départementale susceptible d'être octroyée représente 25% du coût des aménagements éligibles, dans une limite de **3000 € par foyer**.

Pour en savoir plus (nature des chantiers subventionnés, entreprises habilitées à réaliser les travaux, cas particulier des copropriétaires…) et télécharger le dossier de subvention, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du Département.

A noter ! Cette aide est cumulable avec l'ensemble des autres aides publiques, et notamment la prime développement durable mise en place par la Municipalité.

Contacts : provence-eco-renov@cg13.fr
www.cg13.fr/Provence-Eco-Renov

Enquête Index

L'étude Index, relative à l'impact de l'environnement sur la santé, se poursuit afin d'obtenir un échantillon représentatif de Saint-Martinois répondant aux critères définis pour la zone témoin.

Les enjeux de cette étude de bio imprégnation ont été présentés dans le cadre d'un flyer, téléchargeable sur le site Internet ci-dessous (et distribué avec le numéro *d'Infos Saint-Martin* de septembre 2016). Son objectif est de comparer les taux de polluants dans le sang et les urines entre la population de Fos-sur-Mer (zone contaminée) et celle de Saint-Martin-de-Crau/Mouriès (zone témoin). Pour participer, il existe plusieurs critères : avoir entre 30 et 65 ans, vivre depuis au moins 3 ans sur la zone de résidence et y exercer son activité principale, ne pas être fumeur ni enceinte… Les appels vous invitant à y prendre part devraient se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Pour en savoir plus : 04 90 55 40 40
www.institut-ecocitoyen.fr/etudes/index

Ouverture de la Maison du Parc

Financée par le Département et la Région, la Maison du Parc Naturel Régional des Alpilles (PNRA) ouvrira ses portes le dimanche 9 octobre à Saint-Rémy-de-Provence.

Elle sera inaugurée à cette date, à l'occasion d'une grande journée portes ouvertes, organisée dans le cadre de l'opération "Le mois des Parcs" (prévue du 10 septembre au 16 octobre à l'initiative de la Région). De nombreuses animations gratuites seront proposées au public, et particulièrement aux enfants : déambulation musicale, artistes de rue, ateliers enfants, tables rondes, visites commentées, marché des producteurs, dégustations…

A noter ! Le programme du Mois des Parcs (et de cette journée) est en ligne sur le site Internet de la ville.

Libre expression municipale

Groupe majoritaire - Fiers d'être Saint-Martinois - Ensemble, gagnons le défi de notre avenir

Mireille HENRY, Adjointe au Développement Durable

Le mois dernier, les 2 oppositions se sont encore concertées pour tromper les St-Martinois au sujet des Zones de Protection Spéciale (ZPS) et Natura 2000. Revenons sur les faits, précisés en détails par M. Vulpian dans son blog. En 2006, craignant de fortes sanctions de l'Europe, la France décide d'augmenter les ZPS. La DDE impose alors à la ville, sans concertation, une zone de protection qui couvre la quasi-totalité de son territoire : soit 20 000 ha sur 21 400 !!! Seules les zones urbaine et industrielle en sont exclues. L'Etat demande alors au Conseil Municipal d'émettre un avis sur le schéma proposé. La ville sollicite tout d'abord un élargissement des zones à aménager, mais l'Etat maintient sa décision initiale. Devant ce diktat, le CM du 19.12.06 émet un avis défavorable à la décision de l'Etat. Quant à nos opposants, ils omettent de donner leur position lors de ce Conseil ! Les élus de M. Cargnino ont tous voté contre, comme la majorité. M. Santilli, alors membre de la majorité municipale, avait de son côté déserté les bancs du Conseil Municipal de 2003 à 2008 ! Pour notre part, notre engagement fort pour œuvrer au respect de la ZPS a été reconnu, et St-Martin est devenue commune animatrice des sites Natura 2000 !

Dans un autre domaine, où les techniques et la règlementation ne cessent d'évoluer, la Municipalité s'est engagée dans un schéma directeur de rénovation pluriannuelle de l'éclairage public (remplacement des ampoules par des leds, changement des armoires électriques par des horloges astronomiques, retrait des lampadaires boules…). Autant d'opportunités pour aménager durablement, consommer moins et réduire sa facture. Après la réalisation d'un diagnostic, toutes ces économies seront valorisées en Certificat d'Economie d'Energie. Un appel à projets, porté par ACCM pour un "Territoire à énergie positive pour la croissance verte", permettra à St-Martin de bénéficier d'une aide financière non négligeable.

Groupe de l'opposition - Unis pour l'avenir des Saint-Martinois

Françoise MICHEL, conseillère municipale

Cet été, des St Martinois ont été assignés en justice par la municipalité. Il leur était reproché l'élagage d'arbres sur leur placette. Il s'ensuivit une convocation en gendarmerie, constat d'huissier, convocation au tribunal, pour finir par être condamné à payer 500 €. Une amende pour avoir coupé quelques branches à un arbre qui en avait bien besoin! Dans nos rues de nombreux arbres auraient nécessité d'être élagués. Des branches basses ne permettent plus de stationner sur des places de parking. La hauteur de certains platanes atteint la limite de l'entendement. Dans d'autres communes un élagage régulier permet d'avoir des arbres bien formés et engendre beaucoup moins de nuisances pour les riverains. Ces arbres gigantesques font craindre le pire pour les personnes, les toitures et les voitures en cas de fortes pluies et bourrasques. Des épisodes méditerranéens et ses violents orages pourraient avoir de graves conséquences relevant de la responsabilité municipale. La majorité ne devrait-elle pas procéder à un diagnostic des arbres à tailler et à élaguer plutôt que de déposer plainte contre les habitants? Et à déposer plainte ne devrait-elle pas plutôt se tourner vers l'ACCM pour régler cet autre souci qu'est l'utilisation illicite du stade par les gens du voyage? C'est ce qui est encore arrivé cet été, et qui se renouvellera s'ils peuvent revenir à leur guise. Le coût de remise en état après leur passage doit-il être supporté par la commune? Entendons-nous bien, il n'est pas question de «virer» des gens mais de les orienter vers des lieux créés à leur attention suivant des conditions et une participation financière établies à respecter. Or depuis 2009 l'ACCM a repris aux communes la compétence pour la création, l'aménagement et l'entretien des aires d'accueil des gens du voyage. N'appartient-il pas au nouveau maire de la majorité municipale de demander au Président de l'ACCM et ancien maire de respecter cet engagement?

Groupe de l'opposition - Plus belle ma ville

A.CARGNINO, 0620282803 - andre.cargnino@sfr.fr

Copier-coller : le changement, ce n'est pas pour maintenant !

Entre l'ex maire démissionnaire et l'actuel remplaçant les choses se répètent. La boulimie de la construction est toujours présente. La méthode reste inchangée. On négocie en catimini avec les vendeurs/acheteurs. Au passage, on oublie volontairement d'y associer les élus, surtout ceux de l'opposition. Et, une fois les petites affaires faites, on brise le silence et on ameute les élus pour voter !

Après les hangars qui envahissent nos prairies, les projets d'immeubles ne manquent pas et fleurissent dans tous les quartiers au détriment de la tranquillité des habitants actuels. La maison Bouygues immobilier se frottent les mains et couvrira très prochainement le mas de Cura sur la rue Alphonse Daudet et le boulevard de la Libération. Pour en savoir plus, taper sur internet « Bouygues immobilier Saint Martin de Crau » et vous aurez l'embarras du choix sur les détails des futurs logements et constructions. En outre, la moindre petite parcelle est achetée par des promoteurs ou constructeurs. Et çà et là, sur une parcelle de 300m² par exemple, deux nouvelles maisons jumelées pour une construction de 150m². Jusqu'où irons-nous dans l'entassement des populations ? Cela présente évidemment un intérêt pour les propriétaires en place qui dégagent parfois de belles plus-values, mais pour corolaire un aspect non négligeable se développe : des constructions au maximum, des reventes au prix fort et des revendeurs comblés !

Certaines villes priorisent « le bien vivre dans sa ville », ne construisent pas aux abords immédiats des voies passantes ou autres zones de bruit. En concertation avec ses concitoyens, elles réalisent les aménagements jugés utiles. Nous devons les prendre en exemple et appliquer leurs règles d'urbanisme. La seule volonté de grossir, d'arriver, voire à dépasser, les 15000 habitants, est-elle une fin en soi ?

Au final, qu'en est-il de notre ville à la campagne ?

Les tribunes de la libre expression municipale sont rédigées conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal (chapitre VI - Modalités d'exercice du droit d'expression). Ce dernier a été approuvé lors de la séance publique du 24 avril 2014 (délibération n°1). Selon ce règlement intérieur, chaque article doit comprendre un maximum de 2 000 caractères, signatures et espaces compris. Ces articles doivent être transmis selon un calendrier précis auquel l'équipe de rédaction doit se soumettre. Passés les dates et horaires mentionnés sur ce calendrier, la rédaction peut disposer librement des espaces non utilisés.

A propos des Conseils Municipaux…

Après chaque Conseil Municipal, le compte rendu de la séance publique est affiché dans le hall de l'Hôtel de ville, et les délibérations complètes sont à télécharger via le site Internet de la ville, www.ville-saint-martin-de-crau.fr, rubrique Municipalité / séances du conseil municipal.

Tout en images

Soirées sous la Halle

Proposées par le Centre de Développement Culturel

Spectacle de feu "Phénix", le 27 août

Présentation de saison suivie du concert "Duo Acoustic", le 16 septembre

Vide-greniers

Le 11 septembre

Organisé par l'Amicale des Employés Municipaux

Fiest'Halle

Le 11 septembre

A l'initiative des bars Le PMU et Le Central et du restaurant Le Cabrau

Intermarché SUPER
les Mousquetaires
leDRIVE du lundi au samedi
N'hésitez pas à passer commande !
"POINT CHAUD" Formule déjeuner à partir de 4,90€ Sandwich, Panini.
Septembre et octobre de 8h30 à 20h
Dimanche de 8h30 à 12h30
15, Rue de la Transhumance - Zone du Cabrau
13310 ST-MARTIN DE CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

LAMBERT
ISOLATION TOITURE
06 25 91 40 66
ZAC du Cabrau 13310 Saint Martin de Crau
Entreprise Lambert Alain
Charpentes
Couvertures
Rénovations et Traitements
Lambert.alain@sfr.fr

PEINTURE LACOMA
A votre service depuis 1973
Peinture – Revêtement sols & murs – Décoration
Ravalements de façades – Pause de gouttières PVC
8, Rue Albert Einstein - Zone du Salat - 13310 SAINT-DE-MARTIN-DE-CRAU
Tél. 04 90 47 23 22 - Port. 06 62 66 64 08
www.peinturelacoma.com - peinturelacoma@hotmail.com

BRICO MARCHÉ
HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
SAINT-MARTIN DE CRAU
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE - 04 90 18 70 20

SARL IMMO CONSEIL
• EXCLUSIVITE TERRAIN A BATIR SUR ARLES :
394m² entièrement viabilisé.
Pour 119.000 €
2, Rue du Président Wilson - 13200 ARLES - 04 90 93 46 19

Fiest'Assoc

Le 10 septembre

Organisée par la Municipalité, avec la participation des associations saint-martinoises

images

Journées du Patrimoine

Les 17 et 18 septembre

Pour cette nouvelle édition, sur le thème "Patrimoine et Citoyenneté", plusieurs temps forts étaient organisés dans la commune par la Municipalité (de la salle Mistral à la Maison de la Chasse et de la Nature en passant par l'Hôtel de Ville, la Maison du Tourisme ou la Médiathèque).
Une des animations proposées a particulièrement créée l'engouement : la vidéo projection proposée par la famille Avis et intitulée "La Dynamite, un siècle d'histoire ouvrière". Parmi les nombreuses personnes présentes, des enfants, petits-enfants ou arrières petits-enfants d'ouvriers de l'entreprise étaient venus écouter l'histoire de leurs parents.

Agenda

Festivités

Foire d'Automne - Voir page 7
Dimanche 9 octobre

Semaine du Goût - Voir page 7
Du 10 au 15 octobre

Spectacles

"Les Pieds Tanqués" - Voir page 6
Samedi 8 octobre, CDC

Gérard Lenorman - Voir page 6
Samedi 22 octobre, CDC

"Ça cartonne !" - Voir page 6
Samedi 5 novembre, CDC

Expo

Jacques Rouvière - Voir page 6
Jusqu'au 8 octobre, CDC

"Hyper nature" - Voir page 8
Jusqu'au 15 mars 2017, Maison de la Crau

"Rencontres photographiques"
Voir ci-contre
Du 28 septembre au 29 octobre, MCN

Exposition sur l'eau - Voir page 7
Du 4 au 29 octobre, Médiathèque

Plateforme Art Solidaire
Voir page 6
Du 10 au 29 octobre, CDC

Christiane Jeanjean - Voir page 6
Du 31 octobre au 12 novembre, CDC

Sport

Foulée de la Crau - Voir page 8
Samedi 1er octobre, Baisse de Raillon

Jeu provençal - Voir page 9
Les 9 et 16 octobre, boulodrome

Randonnées Association Cimes
Dimanche 9 octobre : La Gardiole - Jeudi 13 octobre : Ventoux Sud - Jeudi 20 octobre : Petit Lubéron - Samedi 22 octobre : Orgon - Jeudi 27 octobre : La Ciotat - Dimanche 30 octobre : Gard
Renseignements : 04 90 47 06 80

Randonneurs Saint-Martinois
Tous les mercredis après-midi : Alpilles, Montagnette, Littoral - Dimanche 2 octobre : Barbentane Dimanche 9 octobre : Saint-Maximin - Dimanche 16 octobre : Le vieux Vernègues - Dimanche 23 octobre : Mont Ventoux
Renseignements : 04 90 47 00 24

Et aussi...

Marché de producteurs locaux
Les lundis de 16h à 19h, Grande Halle

Marché de Provence
Les vendredis matins, centre-ville et Grande Halle

Animations Ciné
Voir page 6
Tout au long du mois

Journée planeurs - Voir page 8
Samedi 1er octobre, piste du Mas de Rus

Vides-greniers des écoles
Voir page 8
Les 2, 9 et 16 octobre

Thé dansant - Voir page 8
Dimanche 2 octobre, salle Aqui Sian Bèn

Concert franco-allemand
Voir page 8
Dimanche 2 octobre, salle Mistral

Boîte aux (Belles) Lettres
Voir page 6
Vendredi 7 octobre, Médiathèque

Sortie "La Crau et ses oiseaux"
Voir page 8
Vendredi 7 octobre, Les Coussouls

Salon de la maquette
Voir pages 8 et 9
Les 8 et 9 octobre, salle Mistral

Braderie du Secours Populaire
Voir page 9
Samedi 8 octobre, salle des Fêtes

Connaissance du monde : La Chine - Voir page 6
Mardi 11 octobre, CDC

Rencontre avec un auteur
Voir page 7
Mercredi 12 octobre, Médiathèque

Agence mobile Envia
Vendredis 14 et 28 octobre, sur le marché

Contrôles gratuits de la vue
Voir page 9
Vendredi 14 octobre, salle Louis Pélissier

Cérémonie de remise de diplômes
Voir page 10
Vendredi 14 octobre à 18h, salle Aqui Sian Ben

Repas rencontres - Voir ci-contre
Dimanche 16 octobre, MCN

Table Mash-up - Voir page 6
Du 17 au 22 octobre, Médiathèque

Animations vacances - Voir page 9
Du 20 octobre au 2 novembre

Salon du Vin et du Goût
Voir page 9
Les 22 et 23 octobre, salle Mistral

Collecte de don du sang
Voir page 2
Mardi 25 octobre, salle Aqui Sian Bèn

"Raconte-moi une histoire"
Voir page 6
Mercredi 26 octobre, Médiathèque

"Boîte à musiques"
Voir page 6
Vendredi 28 octobre, Médiathèque

Salon du Jeu Vidéo
Voir page 7
Les 29 et 30 octobre, salles Mistral et Aqui Sian Bèn

Commémoration patriotique
Voir page 9
Mardi 1er novembre

Soirée Alsacienne
Voir page 9
Samedi 5 novembre, salle Mistral

Soleil fm 96.3

"La radio à mettre entre toutes les oreilles"

Quelques petites chroniques à écouter… **"Les petites histoires des mots", lundi à 8h20 et mardi à 18h20 :** avec Claude Darras, auteur de l'ouvrage "les petites histoires des mots et des expressions" - **"Lou parla grana", mardi à 11h45 :** culture provençale et anecdotes sur les personnages et lieux de notre région, avec Mireille Couston - **"A vol d'oiseaux", mardi à 17h50** (rediff. jeudi à 10h50) : rendez-vous présenté par Livia Vallejo sur le monde des oiseaux de notre région (avec la LPO groupe local Alpilles-Crau-Camargue) - **"Net et clair"**, mercredi à 7h50 (rediff. à 18h20) : pour les internautes qui font leurs premiers pas sur le web, avec Jean Michel et Hakim - **"Astro passion", jeudi à 11h45** (rediff. samedi à 8h50) : découverte des événements célestes avec les Astronomes Amateurs Du Delta, Bruno et Claude. **Nouveauté !** Toute la semaine, retrouvez **La pensée du jour** avec Alain.

Ecoutez votre radio en live 24h/24 sur www.soleilfm.com

Tél. : 04 90 47 15 26 - Fax 04 90 47 30 44 - Courriel : contact@soleilfm.com

Clic-Clac

Du 28 septembre au 29 octobre, la Maison de la Chasse et de la Nature (MCN) accueille la 7ème édition des "Rencontres Photographiques animalières et de nature".

© M Bacquet

La structure exposera environ 200 clichés de toute beauté, réalisés par une soixantaine d'artistes amateurs et professionnels, venus de tous horizons. Ils dévoileront des instants saisis sur le vif, illustrant leur passion pour les paysages et leur curiosité pour l'espèce animale et végétale. Par ailleurs, le **dimanche 16 octobre** à midi, la MCN proposera au public, adepte de l'argentique ou du numérique, de partager un repas "tiré du sac" en compagnie de quelques-uns des exposants. Un moment de convivialité et d'échanges entre amoureux de la nature à ne surtout pas manquer.
Renseignements au 04 90 55 12 56

A la Médiathèque

"Harmony" T.1 de Mathieu Reynès (sélection jeunesse)
Lorsque Harmony se réveille, amnésique, dans une cave inconnue, elle ne dispose que de peu d'informations pour comprendre sa situation. Pourtant il va falloir qu'elle réagisse rapidement pour pouvoir lutter contre l'armée, déjà à sa recherche. Une nouvelle saga fantastique, entre réalité scientifique et croyances ancestrales !

" Légende" de Sylvain Prudhomme (littérature adulte)
La Crau, désert de pierres aux portes d'Arles, est le décor de cette histoire d'amitié entre Nel, photographe, fils et petit-fils de bergers et Matt, anglais installé dans la région, réalisateur à ses heures perdues. Matt décide de réaliser un documentaire sur "La Chou", un bar-boîte de nuit mythique des années 80. Très vite, son attention se concentre sur la trajectoire mouvementée de deux frères, cousins de Nel, aux destins aussi opposés qu'intenses. Une belle histoire d'amitié qui interroge notre vision du monde et notre conception de la vie.

Le CD du mois

"A Moon shaped pool" de Radiohead - Neuf albums en 22 ans, on ne peut pas dire que la bande de Thom Yorke nous inonde de ses productions, d'autant que la précédente est sortie voici 5 ans. Nigel Godrich est à la production artistique. En l'écoutant attentivement, on comprend mieux le temps nécessaire à la réalisation d'un tel album : aucun détail n'est laissé au hasard ! Chaque disque de Radiohead est important, celui-ci rejoint les 2 ou 3 essentiels, avec une précision et une finesse absolues…

Horaires d'ouverture de la Médiathèque, de septembre à juin
Mardi, mercredi et vendredi : 9h30/12h30 et 13h30/18h30
Samedi : 9h30/12h30 et 14h/17h

Prochainement… Bourse aux jouets, le 27 novembre

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr - **Date de dépôt légal :** 26/01/2011 - **N° ISSN :** 1636-1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Dominique Teixier / **Rédaction Service Communication :** Vardia Kasmi, Delphine Munier, Aurélie Faure, Thierry Sancho et Yvan Camboulives / Tél. 04 90 47 98 42 - Courriel : communication@stmartindecrau.fr
Impression : Imprimerie Zimmermann, BP 45, 241 avenue du Docteur Lefebvre, 06271 VILLENEUVE-LOUBET cedex - **Photos** Service Communication - **Distribution** SB Distribution - **Tirage** 6600 ex.